

NOTICE EXPLICATIVE SUITE À LA RÉUNION PUBLIQUE AVEC LES HABITANTS D'USSEAU ET DU RAGUENAUD

Samedi 6 février 2021 à l'école Simone Veil

En introduction, Monsieur le Maire, Bertrand AYRAL, présente l'école Simone Veil, lieu de la réunion, ainsi que l'équipe municipale présente.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Véronique TROUNIAC, Catherine MARTIN, Franck PETITFILS, Elyette BEAUDEAU, Hervé GROLIER, Jean-Claude BRANGER, Vanessa DELAVAUD, Annie BARBOTIN, Emilie PADIOLLEAU.

Ordre du jour :

- Présentation d'Usseau et du Raguenaud
- Le constat
- Les objectifs
- Les solutions envisagées
 - la création d'une piste structurante
 - le nouveau plan de circulation
 - une aire de loisirs rue des Nénuphars
- L'enfouissement des réseaux
- Le calendrier prévisionnel
- Questions diverses

En préambule, Monsieur le Maire expose les caractéristiques de la commune composée de 13 hameaux avec 5 pôles principaux construits le long de Routes Départementales :

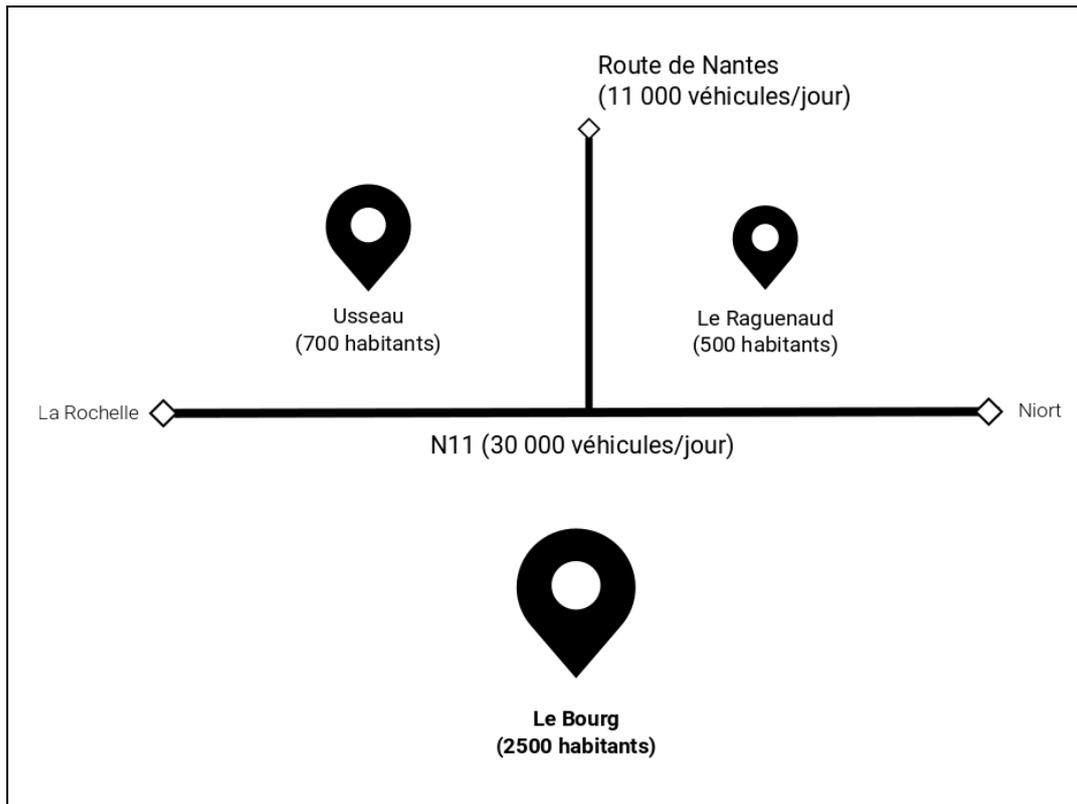
- le bourg : 2 500 habitants
- Usseau-Le Raguenaud : 1 500 habitants
- Les Grandes Rivières : 500 habitants
- Saint-Coux : 250 habitants
- Les Petites Rivières : 250 habitants

Il présente deux hameaux historiques résidentiels, qui ont connu un important essor démographique et une forte urbanisation entre 2000 et 2020 :

- **Usseau** comprend une population d'environ 950 habitants, dont près de 90 enfants entre 3 et 11 ans scolarisés à l'école Simone Veil. Séparé de Sainte-Soulle par la Route Nationale 11, ce quartier s'est structuré le long de la route de Mouillepie (Route Départementale n° 202^{E2}). Il comprend environ 370 logements.
- **Le Raguenaud** comprend une population d'environ 250 habitants, dont près de 45 enfants entre 3 et 11 ans scolarisés à l'école Simone Veil. Ce quartier est structuré autour du chemin des Alouettes et de la rue des Grillons. Il comprend environ 160 logements.

Séparés du bourg de Sainte-Soulle par la mise en œuvre d'une déviation en 1988 (RN11), ces deux quartiers sont exclusivement résidentiels. Ils résultent d'une urbanisation non organisée (constructions individuelles, divisions parcellaires...), ce qui implique un manque d'aménagement de l'espace public.

Aujourd'hui, ces quartiers se sont densifiés le long d'axes très passants. 11 000 véhicules empruntent chaque jour la Route de Nantes (RD137) séparant ainsi Usseau du Raguenaud.



Ces deux hameaux n'ont aujourd'hui pas de lien commun. L'enjeu est de permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public et de reconnecter Usseau et Le Raguenaud grâce à des équipements communs. Nous souhaitons améliorer le lien entre les deux hameaux au travers d'aménagements plus adaptés aux besoins actuels.

Un constat commun se dégage : ces deux hameaux ne sont pas propices au vivre-ensemble et sont cloisonnés par des routes à fort trafic.

La majorité des investissements réalisés ces dernières années ayant été largement consacrée aux travaux de création de classes dans les écoles pour accompagner l'essor démographique de la commune, la voirie communale n'a pu être requalifiée.

L'objectif est le suivant : redonner de la vie au village et de l'espace public aux habitants. Cela implique de reprendre la sécurité sur la voirie en créant un espace de vie sécurisé et en favorisant les circulations douces.

Les solutions envisagées sont les suivantes :

- **redonner une vie aux hameaux à travers la création d'une piste cyclable structurante ;**
- **repenser les sens de circulation ;**
- **fermer des chemins ruraux sur la commune afin de hiérarchiser des voies.** Les chemins ruraux sont destinés aux agriculteurs et aux piétons. Ils ne doivent pas être utilisés pour le transit ;
- **créer une aire de loisirs intergénérationnelle ;**
- **poursuivre l'enfouissement des réseaux.**

Monsieur le Maire annonce la réalisation des travaux du « tourne-à-gauche » à Atlanparc en mai-juin 2021 pour une livraison prévue en juillet. Cf photo ci-dessous :



La création d'une liaison structurante

Monsieur le Maire présente la création d'une liaison structurante entre la rue des Hirondelles et la rue des Astronautes. Il s'agit d'une vision à long terme permettant de se connecter à une zone d'emplois et d'habitations (cf photo ci-dessous, en pointillé rouge le projet) :



L'objectif est le suivant : il s'agit de relier la zone d'Atlanparc, Le Raguenaud, Usseau, puis dans un second temps Les Petites Rivières à Grolleau pour reprendre ensuite le canal de Rompsay par la Vélodyssée et donc rejoindre à long terme le collège de Dompierre sur Mer et La Rochelle par le biais du canal Marans/La Rochelle.

Ce projet sera poursuivi par le réaménagement de Grolleau fin 2021 avec l'intégration d'une piste cyclable qui permettra de franchir le tunnel ferroviaire ainsi que le pont du canal de Rompsay qui nous sépare de Dompierre sur Mer.

Rappel sur le fonctionnement concernant les Routes Départementales

La réalisation de travaux sur les Routes Départementales doit se faire avec l'accord du Département et les travaux sont pilotés par le Département, plus précisément :

- les accotements sur les Routes Départementales sont gérés par la commune ;
- la bande de roulement sur les Routes Départementales est gérée par le Département.

Il faut également avoir à l'esprit le plan de charge conséquent du Département qui ne peut pas répondre à l'ensemble des sollicitations des communes de la Charente-Maritime dans les délais.

Monsieur le Maire explique que lorsque l'on veut sécuriser une Route Départementale, le Département doit nécessairement être sollicité pour intervenir. Les travaux qui vont être réalisés à Grolleau résultent d'une collaboration entre la commune et le Département.

Présentation des nouveaux sens de circulation

Pour réaliser les projets précédents, mais également sécuriser, gérer le stationnement, il nous faut de l'espace, or au regard de l'étroitesse de certaines rues, il est nécessaire de mettre en place un plan de circulation pour atteindre les objectifs d'apaisement. Voici la proposition pour Usseau :



Quelques remarques :

- le début de la rue des Hironnelles et des Nénuphars resterait à double sens pour la circulation des habitants de la rue de la Belle Aurore ;
- la rue des Hironnelles passerait en sens unique pour sécuriser les sorties sur la RD ;
- la petite partie entre la rue des Charbots, la rue des Nénuphars et la rue des Hironnelles serait une zone partagée ;
- le chemin des Jardiniers passerait en voie sans issue et la rue des Charbots serait en sens unique pour éviter le transit de Saint-Ouen d'Aunis.

Voici la proposition pour Le Raguenaud :



Quelques remarques :

- limiter les accès sur la route de Nantes ;
- éviter le transit des usagers de la zone d'Atlanparc qui traversent Le Raguenaud par la rue de Berry.

Les remarques des riverains présents :

- mettre à double sens la partie de la rue du Berry à côté de la boulangerie ;
- faire des exceptions sur le sens unique pour les poids lourds et les véhicules avec remorque pour le chemin des Cigales.

Remarques des personnes présentes aux réunions d'Usseau et du Raguenaud :

- problème du respect du sens unique rue de la Belle Aurore ;
- sécurité de la route de Mouilleped ;
- gestion du stationnement sauvage sur les trottoirs ;
- stationnement en dehors de l'aire de covoiturage (route de La Rochelle, Place des Voyageurs) ;
- traversée dangereuse de la route de Nantes.

Présentation du projet d'aménagement d'une aire de loisirs rue des Nénuphars

Madame Véronique TROUNIAC, Adjointe à l'Enfance, présente l'acquisition d'une parcelle d'environ 1 500 m² rue des Nénuphars, à l'intersection entre Usseau-Le Raguenaud. Ce terrain va être aménagé en aire de jeux et en espace intergénérationnel de loisirs à destination des adolescents (avec un City stade) et des adultes (avec l'aménagement d'un bouldrome).

Une concertation avec les habitants va être organisée. Un Groupe de Travail composé d'élus, parents d'élèves, représentants d'associations œuvre actuellement sur le sujet afin d'étudier les solutions d'aménagement ainsi que la concertation avec les habitants. Le projet

va être présenté prochainement dans un document remis dans la boîte aux lettres des habitants d'Usseau et du Raguenaud.

Monsieur le Maire ajoute qu'il faut imaginer le projet en deux temps :

- dans un premier temps, le projet sur la parcelle acquise qui peut accueillir des jeux collectifs et individuels, ainsi que des jeux pour adultes ;
- dans un second temps un projet plus vaste qui longera la rue des Nénuphars lorsque le projet de lotissement aboutira

Il remercie Monsieur et Madame FRAUD d'avoir accepté la vente de leur terrain pour un projet d'intérêt général.

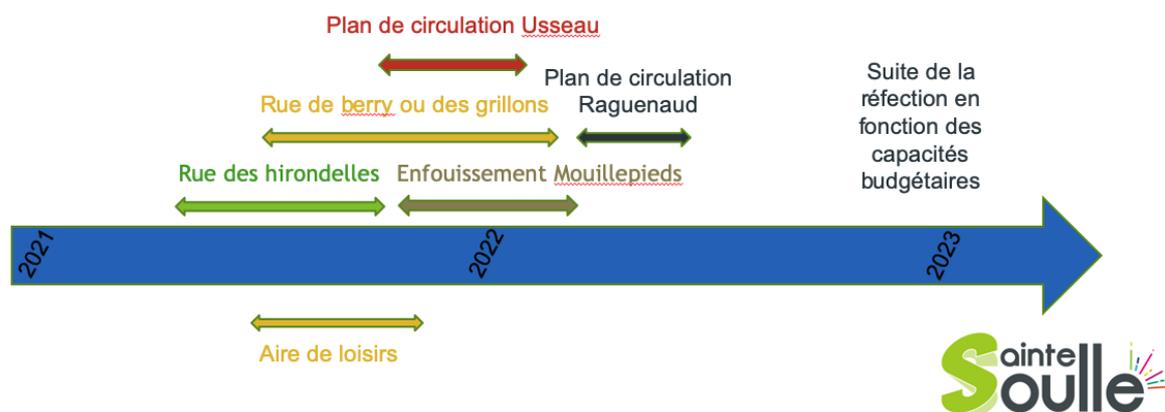


Monsieur le Maire rappelle la carence en équipements publics à Usseau et au Raguenaud.

Concernant le stationnement, la création d'un parking comprenant cinq à six places de stationnement est envisagée.

Monsieur le Maire espère pouvoir inaugurer l'aire de loisirs à l'été 2021. Il explique que la concrétisation de ce projet a pris du temps en raison de la difficulté à maîtriser le foncier. L'acquisition de la parcelle, son aménagement, les structures de jeux et leur revêtement représentent un coût de l'ordre de 100 000 €. Monsieur le Maire incite les habitants à écrire leurs remarques lors de la consultation qui va être organisée très prochainement dans les boîtes aux lettres des habitants d'Usseau et du Raguenaud.

Monsieur le Maire présente ensuite le calendrier prévisionnel :



- mise en place de la liaison structurante ;
- mise en place du plan de circulation : la Municipalité va revenir vers les habitants notamment pour l'aménagement de la rue des Hirondelles ;
- la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux à Usseau (rue des Astronautes, route de Mouillepied, Fief des Plantes) ;
- les travaux rue de Berry ou rue des Grillons ;
- l'ouverture de l'aire de loisirs pour cet été.

Conclusion

Pour réaliser ces projets, plusieurs demandes de subventions ont été sollicitées au travers d'appels à projets, en particulier pour la piste cyclable structurante. Le retour des demandes sera un élément important sur la capacité de la commune à mettre en œuvre la réfection des voies.

À ce jour, nous sommes en capacité de financer une route sur Usseau et au Raguenaud. La Municipalité fait son maximum quotidiennement pour dégager des marges de manœuvre pour répondre aux problématiques identifiées. À titre d'information, la capacité budgétaire de la commune pour l'investissement est de l'ordre de 500 000 € sans subventions, étant précisé qu'une route coûte entre 500 € et 1 000 € le mètre linéaire.

Le Maire, Bertrand AYRAL
et l'équipe municipale